

Nouméa, le 25 février 2023

Monsieur le Président,  
Messieurs les membres du gouvernement,

Lors de la réunion de collégialité dédiée à la présentation de la délibération relative au débat d'orientation budgétaire, notre formation politique a proposé que l'exécutif joue pleinement son rôle en déposant une loi de programmation sociale, en substitution du projet de texte de l'Eveil Océanien.

Ce texte pourrait ainsi regrouper différentes dispositions, telles que :

- Des mesures d'économies pour les comptes sociaux et le système de santé ;
- L'équilibre des régimes, notamment du RUAMM ;
- Des actions en faveur d'une politique de prévention renforcée ;
- Un changement de modèle de financement de la protection sociale, avec notamment comme objectif de favoriser la hausse des salaires.

Nous sommes convaincus que dans le contexte actuel cette proposition de loi aurait vocation à apaiser les débats politiques et sociaux à travers un texte consensuel qui répondrait aux objectifs précités.

Afin d'élaborer cette loi et dans la continuité de la conférence sur les salaires, un comité de suivi pourrait être engagé dès la semaine prochaine, composé de membres du gouvernement de différentes tendances, des présidents de groupe du congrès ainsi que des acteurs économiques et sociaux.

La Nouvelle-Calédonie a aujourd'hui besoin de s'engager dans une voie d'apaisement qui offrira des perspectives positives aux Calédoniens.

Cette proposition s'inscrit dans cette volonté et montrera notre capacité collective à sortir des postures.

Nous souhaiterions que la collégialité se prononce sur cette proposition au cours de notre prochaine séance du mercredi 1er mars 2023.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, chers collègues, de l'assurance notre parfaite considération.



Isabelle CHAMPMOREAU



Christopher GYGES